



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 28 et 30 septembre 2017 au Centre des congrès de Québec.

**RÉSOLUTION AGA-2017-09-28/05**  
**Projets de règlement sur les hydrocarbures**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a publié quatre projets de règlement sur les hydrocarbures le 20 septembre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** ces projets de règlement précisent les normes encadrant les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures en milieux terrestre et hydrique;

**CONSIDÉRANT QUE** les normes établies dans les projets de règlement sur les hydrocarbures diffèrent considérablement de celles comprises dans le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*;

**CONSIDÉRANT QUE** les normes établies dans les projets de règlement sur les hydrocarbures suscitent de vives inquiétudes au sein des municipalités et des régions du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les projets de règlement ont été publiés à la veille du début de la campagne électorale municipale et que le gouvernement n'accorde que 45 jours pour formuler des commentaires;

**Il est proposé par M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine de Hatley, préfet MRC Memphrémagog**

**Et appuyé par M. Michel Grosleau, maire de Saint-Prospère de Champlain**

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de retirer les quatre projets de règlement sur les hydrocarbures tels que publiés;

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de travailler en collaboration avec les associations municipales à l'élaboration de nouveaux projets de règlement sur les hydrocarbures.

**Adoptée à l'unanimité**

Copie vidimée de la résolution AGA-2017-09-28/05 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 28 et 30 septembre 2017

\_\_\_\_\_  
SYLVAIN LEPAGE

Directeur général et  
Secrétaire-trésorier de la corporation

\_\_\_\_\_  
25/10/2017  
Date